



Les sortants, très appréciés par leur travail accompli, sont chaleureusement remerciés pour leur engagement au nom de la commission des cabanes. Les nouveaux sont accueillis à bras ouverts et déjà un grand merci et plein de succès lors de l'exécution de leur mandat.

Il est également signalé que Patricia et Raymond Angeloz sont à Orny depuis 25 ans, Martine Mulet et Nicolas Theytaz à Mountet depuis 16 ans et Martine Gabioud à la Neuve depuis 7 ans, bravo à nos gardiennes et gardiens.

Sur le front des travaux et d'entretien dans nos cabanes :

- Cabane A Neuve : Exécution d'un nouveau captage d'eau au bas du glacier, soit pose d'environ 650 mètres de tuyau dans un terrain instable et pas mal de travaux génie civil
- Cabane Orny : Remise en fonction de l'installation électrique suite à la foudre de l'année 2009. Une analyse de l'installation électrique laisse présager un gros investissement pour 2011 ou 2012
- Cabane Rambert : Le comité devra certainement se repencher sur l'avenir de la cabane. De petits travaux pour améliorer le confort du gardien seront entrepris.
- Bivouac Mittelaletsch : Le cabinet de toilette emporté par une avalanche en 2009 été reconstruit au début de la saison d'été. Par la même occasion, le soubassement a été renforcé.
- Cabane Mountet : Pas de travaux, sauf séparation des couchettes dans le dortoir des combles. Notre clubiste, Roland Baumann, a offert une table pour l'extérieur de la cabane, un grand merci.
- Cabane du Trient : Un local pour la génératrice a été construit en fin de saison. Ces travaux seront terminés pour l'ouverture de l'été 2011. Il a été décidé également, lors de la séance des comptes, de procéder à l'isolation de la chambre du gardien. Ces travaux seront exécutés en début de saison. L'analyse débutée en 2010, de l'installation électrique, devra être finalisée, afin de prendre une décision sur les démarches à entreprendre en 2012.

Des réunions ont été nécessaires par l'obligation de trouver une solution au départ du président prévue pour la fin 2010. Finalement le mandat été prolongé d'une année.

La commission des cabanes, constituée actuellement du président de la commission, des préposés des cabanes, du caissier et d'une secrétaire devrait être complète pour un groupe technique à même de prendre en charge certains travaux spécifiques. Ceci permettra sensiblement d'alléger le travail du futur président des cabanes.

Le revenu annuel des cabanes permet d'assurer les frais d'entretien courant, mais le solde du revenu ne permet plus d'envisager des travaux des rénovations et transformations de notre patrimoine immobilier de haute altitude. Pour assurer l'avenir de nos cabanes, il a été décidé de créer une fondation permettant aux futurs donateurs l'exonération fiscale.

Je termine ce rapport en rappelant que, sans les efforts de nos préposés, gardiens et gardiennes, notre caissier, nos secrétaires, sans leur engagement, leur disponibilité et bonne volonté, la section ne pourrait pas maintenir ces cabanes. Aussi un grand merci aux autres travailleurs et travailleuses œuvrant dans l'ombre.